

Not. fin. M. de la r. p. de Paris  
ap. 84. de la r. p. de Paris  
ab. p. p. de Paris

Not. de la r. p. de Paris  
ap. 84. de la r. p. de Paris  
ab. p. p. de Paris

En suite mes freres, J'ay veu le discours que vous m'avez  
amove, lequel je ne croy estre sorti de vous ny de vostre jugement  
car je se trouve beaucoup meilleur et plus solide, que de pouvoit s'assembler  
sur des raisons si peu fondees que celles qui sont deduites audict escript  
pourtant vous ne prenez ma responsse come s'addresstant a vous,  
ainsi a ceux qui l'ont basti et amove.

Du commandement l'auteur de cest escript emploie beaucoup de temps  
a discourrir des grandes forces et moindres, alliances et intelligences  
du Roy d'Espagne, de mon petit pouvoir, des menemens doubteux de  
la guerre, de l'incertitude des volontez du peuple, Vy apres il parle  
de la mauvaise opinion qu'aucuns de la religion ont conceue de moy  
a raison du traitte avec les francois, du peu d'assouance qu'il  
y a en l'amitie d'iceux, de leurs fautes passees, du peu de moindres  
du Duc d'Anjou et du danger qu'il y a que le Roy ne se veuille  
entreprendre en telle guerre contre vng Prince si grand et si puissant  
et finalement il vient a discourrir de ce qui touze plus particulièrement  
nostre maison.

Or quant aux forces du Roy d'Espagne, Je croy que personne ne peut  
doubter que je ne les cognois se auetant qu'homme qui soit en ce  
monde, tant pour auoir eu particuliere et longue entree aux affaires  
de ces païs, que depuis auoir entrepris vne si neccessaire et honorable  
guerre, que je les ay senties, approuvees et soustenues longues années,  
et de quelcques ie me fai difficile auec l'aide de Dieu, que ce païs  
n'ait est deffaigne. Long temps n'a, si ces mesmes auxquels il touzoit  
et estoit de la religion, au moins es faisoient profet Roy, n'ait tant  
este induict par leur propre ambition et desir de commander et  
administrer les affaires a leur taste (combien qu'ils n'ussent aulcun  
de p. d. ny en fait de guerre ny en fait de gouvernement) par leur  
estant induict et poussez par aultres qui prennent plaisir a suivre  
des conseils particuliers et du tout estrangez des midis et de ceux  
du publicq: si iceux la disio n'ussent armez les membres propres de  
ce païs les vns contre les autres, et contre leur propre corps, au  
moies dequoy ont de regas attire les forces de l'Espagnol, et n'estant  
ce mal de ceux qui ont fait telles fautes jusques au iourd'hui se vng,  
domber a force moies aux Espagnols d'auoir sur eux tant de vertues  
qu'iceux leur pleust, et jusques la ce qu'ils se soient autrement resolu.

se conduiront en vne ruine plus grande et de plus en plus /

Je di ces choses pour monstrer que ces grandes forces ne sont pas invincibles  
puis qu'oy ces a vaincues a deux doigts pres d'estre entièrement deffaites  
et passées honteusement hors du pais, et parcellament puis que Dieu ne  
faut la grace de les avoir si long temps soustenues, ce n'est pas merveille  
si se les cognoi bien, tellement que toutes telles remonstrances ne peu-  
vaient ney approuver de nouveau, ny parcellament quant a ce qui touz  
ma foiblesse, laquelle toutes fois i'appele avec l'aide de Dieu, et de  
la bonne resolution de ceux qui se resolvent a m'obey, n'est pas si peti-  
te que elle a esté par cy devant, et ne voy point d'arrest que quatre vngts  
mil hommes me viennent sur les bras conduits par vuy sur d'Alens, rom-  
més plusieurs fois, estant beaucoup plus foibles, et les en sentis et neantmoins  
Dieu ne m'a point pour lors abandonné et d'arrest i'estime qu'il ne ce-  
sra aujourd'hui /

Mais come se la d'dui plus amplement en mes memoires que j'amora  
a la Roine d'Angleterre, dont se vous sçavez copie a cest effect, et qui  
pour principal fondement la garde souverain et vniuerselle de Dieu, qui  
i'adu jusques a present ma foiblesse forte, et est en luy qui il se fera  
jusques a la fin, et neantmoins come la disposition des causes secondes  
et particulieres est au si dependente de la providence de Dieu, ce que Die-  
me voudra par sa grace mettre en moy tant des forces du pais, que de  
ceux de estrangers, je penseroi abuser des biens donnez de Dieu, si se  
me n'en seruois, remettant le tout a ceste sainte providence pour les  
benis ou pour les nuissances, faisant bien toutes fois qu'il luy plaira  
faire le tout réussir a sa gloire, surquoy Monsieur moy frere se vou-  
prue de considerer ce que i'ay en mande par ledit Sr. de Norrois  
a la Roine d'Angleterre /

Et quand se vien' a part moy a considerer ensemble toutes ces difficultez  
et sçavoir quand se vien' a comparer les forces du Roy d'Espaigne avec  
mes petits moyens, et ce qu'oy voit communement es rangemens des vlcres  
des hommes, et quand au si se desireroit sur ce qui puet advenir apres  
moy, se conseil se bien si se prenny conseil avec la nature et cest  
entendement humain, que se trouuroi grande matiere et subiect d'estonnement  
Mais puis que la cause de la gloire de Dieu et de nostre ruine, de  
la liberte du pais, de la conservation de la vie de tant de gens de bien  
sur lesquels pas seroit la ruine de l'Espagnol come vuy deluge

D'aucun, si on luy permettoit reprendre la puis sance sur ces pais qu'il  
a eus aultres fois, Je ne puis aultre chose respondre sinon que m'estant  
recommande a Dieu, Je conuey qu'il n'est d'apporter ni tels dangers vne  
constance iusques a la fin, me respondant que mes dangers pour moy et  
pour les miens ne sont a comparer a vne miserable deserte, que  
ie feroi d'une si bonne cause, si ie venoi a delais Je vy si saint et  
honorabel parti que j'ay suivi iusques a present.

Et quant a ce qu'aucuns de la religion me portent noms d'amir  
qu'ils ne desueroient; quand ainsi seroit, Je ne trouueroi rien de nouueau  
et que ie n'aye de long temps prouue. Car qui est le personnage aiant  
eu charge principale soit en l'Eglise, soit en la Republicque, qui n'ait  
eu abondance d'ennemis, non seulement de ceux de l'oppos, mais aussi  
de ceux mesme qui suiuient leur parti, et se desent d'une mesme  
religion? C'est a este Moysse, qui n'a point eue les calomnies et  
soubstantes de Corne et Dabray, tel a este Dauid qui a eu les  
Soudis, tel a este Jeremie, qui a este souffecté dans le temple,  
tel a este S. Paul persute par ceux qui professoient Christ par contantion,  
desquels mesmes n'ont delais Je a poursuiure constamment leur charge, sçauant  
que Dieu estoit leur remunerateur, et non point les hommes, aussi quand  
j'ay entrepris si grande charge, ie n'ay pas eu aultre espoir, come mesmes  
i'auoy veu de mesmes les semblables aduenir a des grands personnages qui  
auoyent soustenus semblables querelles de nostre temps.

Mais i'espero que telles gens qui peult estre ne se sont point abandonnez a  
telle ingratitude, tant par leur malice, que par indurition d'aucuns qui  
continuent point en tel mal, et se recognoistront, come d'ya plusieurs  
ont fait, estants admonestez par leurs propres fautes, et tant de peches  
qu'ils ont fautes suiuants leurs affections particulieres. Et quand ils  
voudroient persister iusques a la fin, ce que ie n'espero, toutes fois  
veu le bon nombre de gens qui se resoluient auec moy, ie n'auray pas  
grande occasion de me donner d'esperance pour aultre chose, sinon que de  
la propre ruine de telles gens qu'ils ont <sup>plus</sup> attirés sur eux par leur temerite,  
que l'ennemy n'en a apporte par sa puis sance.

Or ce qui a este deduit auidet destruit iusques a ce lieu, n'est pas  
le principal desir de l'auy leur, mais me semble que tout ce fonderment  
est fonde sur a quelques exordes et opinions de dispositoy de corps

que font ceux qui veulent iouir des armes au parauant que d'Espagne  
à Roy d'Espant, ou aux auant d'entre appeler par les Sireys Prodiges,  
et par les Latins preludez, que font ceux qui veulent iouir par apres des  
instruments de Musique, Car tous ces preparatifs sont mis & auant  
pour tomber finablement sur le disourd de l'alliance de France, qui est  
le point principal que l'auteur veut traiter, et pour lequel tant de  
points a esté puse.

**M**ais ie remarque en ceste partie entre autres choses faulx de iugement  
de l'auteur de cest escript, Car comme ainsi soit qu'on ne puis se mes-  
suer le tout ne procede du conseil d'Espagne, ou de ses partisans, Ceu q  
ce qui ne cognoistra incontinent par la lecture de ce disourd que c'est  
que l'Espagnol redouble, et que sur toutes choses il craint que le Roy de  
France n'entreprene ce qu'il desire? cognoistant assez par la situatio  
des pays, par la force dudit Roy, et pour raison de ses amis et seruiteurs  
quels moments il a non seulement de nous aider, mais aussi de confondre  
le Roy d'Espagne par desca les depees et Hyrcanes?

**E**t come ie ne scauroi prendre meilleur conseil, que de moy mesme, pour voy  
ce qu'il craint et redouter ce qu'il desire, ainsi ie confesse quand ie  
n'auroi iamais pense a l'alliance de France, que ce disourd m'y feroit  
penser a Roy d'Espant, et me demostro occasion de croire que ce conseil de  
traiter aucty les francois est tres bon, puis qu'il est tellement redoublé  
de l'ennemy!

**M**ais quand ie disourd a part moy des raisons sur lesquelles se fonde  
ledit auteur, j'ay de plus en plus occasion d'y penser plus auant!

Les raisons principales sont qu'il n'y a aultre asseurance aucty les francois  
que par dyle nous serons trompez, qu'ils ne sont point amys de la religion,  
et que pour le bien de nostre maison nous ne deuons iouir d'aduantage  
nos amens appuis sur vy si foibles fondement que des francois! Car de  
responder a ce qu'on dit que j'ay assez rendu moy mesme, ie ne pense pas  
qu'il y soit de besoyn, puis que iamais telle vanite ne m'a ome a  
souffrir tant de trauals et tant de peines, et a soustenir telles et si  
dangereuses minuties!

**S**i doncq on pense que l'alliance de France pour les raisons susdites soit  
non seulement perilleuse, mais aussi certainement pernicieuse, quel conseil  
est ce qui nous reste? Car quant a moy ie confesse que ie suis vain

par plusieurs villes & Provinces de ce pais, qui ne disent point es rayons  
mais quant à nous, nous point devant dire, ou trois personnes, mais es  
pleins Estats, qu'il est necessaire de se reconcilier avec le Roy  
d'Espagne, ou d'accepter secours suffisant ailleurs, et qu'ayant rien  
promis d'autre vers les Princes faisant profession de la religion, d'après  
oy est de lausse et abandonné, les ne veulent aultre nous que d'avoir  
recours au Roy de France et a son frere, Je di que ce suis vaincu,  
Car quand telles choses sont proposées aux Estats comme elles le sont,  
Je ne puis aultre chose répondre, sinon que pour le moins il le faut  
essayer, Car si il n'y adient aultre bien, toutes fois nous suscitons  
que le Roy de France ne nous soit ennemy, qu'il tienne toujours  
gallant le Roy d'Espagne, et luy fera consumer un grand tresor, et  
mesmes servira a salut de la religion de France, pour servir et payer  
que le Roy leur a accordé, la conservation de laquelle nous devons  
promouvoir par tous moyens a nous possibles.

Et de fait l'auteur de cest script ne parle pas au contraire de  
cette conclusion, Car luy mesme conseille la reconciliation avec le  
Roy d'Espagne.

Mais si pour la consuetude on ne peut accorder avec le Roy de France,  
Comment est ce que ma consuetude aura dispense d'accorder avec le  
Roy d'Espagne? Luy est il d'aultre religion que l'aultre? Le Roy  
d'Espagne n'est il pas le filz (ignay du saint siege Apostolique  
de Rome, et le Roy de France un filz putatif, et es tictre tant  
sallement? Le Roy d'Espagne a pour le fondement de tous ses biens  
la faveur du Pape, et le Pape ne devrait recognoistre avoir un  
pouesse de terre, que par le benefice des anciens Roys de France, qui  
le recognoit aujourd'hui avec telle et si notable ingratitude.

Car de dire que le Roy d'Espagne est Prince naturel de ces pais,  
il y a long temps que c'est le justicier et vuidé et hors de debat  
puis que par jugement univarsel des Estats, apres tant de debours  
faictz tant avec luy qu'avec les Princes, il a este déclaré d'ignay  
de son droit, tellement que si il me faut a present traicter avec luy,  
il faudra traicter pour se soumettre a un estrange ennemy, voire  
auquel persécution de la religion.

Or alleguira ce massacre de Haris, mais come il n'est point a  
exposer, comment au si exposera ce massacre des pauvres mores,  
sur lesquels a este exercé par le Roy d'Espagne plus que barbare  
traicté, ayant contre sa foy et promesse fait mourir plus de soixante  
mille personnes, apres l'accord fait et juré. Et si on dit qu'ils ne sont  
Egypciens, pourra on toutte fois dire que le Roy d'Espagne et ce Vice-  
roi sont plus cruels ennemis de nostre religion que de celles des mores.  
Et on ne le vult croire, au moins qu'on regarde a la diffinition des esto-  
ques soy rotur barbare et sans Dieu fait contre les Egypciens et les  
Magometans, et puis qu'on se juge sans passion. Pour ce motif ne  
peut on dire que sous la domination du Roy de France on ait plusieurs  
villes, bourgades, chastaux, maisons de gentils hommes, auxquelles la religion  
a esté de peure, ce que jamais n'a peu estre impetré du Roy d'Espagne  
tant qu'il est resté indubitable contre la vraie religion, qu'il ne l'a peu  
roy seulement souffrir, mais aussi ne peut faire semblant de la vouloir  
soudoyer, ce qui ne se trouve a l'endroit du Roy de France, qui permet  
de plusieurs endroits libre exercice de la religion, et ou elle n'est pas per-  
mises, ce neantmoins elle est exercée sans grande contrainte usque  
dedans sa ville de Haris.

Le desireroi qu'aucuns des Egypciens qui vont auz parades, qui  
sont si prompts a juger et construire d'autrui, s'empresassent pour  
me monstrer par la parole de Dieu (qui doit estre la regle de nos  
conferences, et non pas un zèle sans ceste guide) que nous devons  
accorder plus tost auz le Roy d'Espagne, qui demandera pour le  
premier article que la religion soit abolie, qu'auz le Roy de France  
qui pour le premier article ne fera difficulté de l'accorder.

Et quant a ce qu'on dit que les francos nous trompent, nous  
osterois nos libertez et privileges, puis que pour telles raisons on trou-  
ve que nous devons appointer auz l'Espagnol, et s'ensuit d'icy qu'on  
vult dire que l'Espagnol ne nous trompera point, et qu'il nous restitu-  
era nos privileges, et cest pourquoy au si on aduoste au dit script  
que tout le monde sera plus aise que nous appointerons auz l'Espagnol  
qu'auz le francos.

Or le desireroi que les passions particulieres d'un païs et sans  
despoilles, est affaire qui se font et rapportent au milieu seul de la  
raison, et que les passions et toutes autres circonstances fussent bien  
examinées de toutes parts, pour juger de quelle part est plus a

craindre d'estre trompé soit des François ou des Espagnols /

Je ne veul pas nier qu'il ny ait danger des deux costez, mais s'il y en a fault passer par dessus vne de deux peans, je tiens que l'on choisira plus tost la plus large et la plus ferme, que la plus étroite et la plus foible /

Or pour iuger equitablement de tous dangers, il me semble qu'il fault toujours considérer la puis sance de celui qui peut mal faire, et le vouloir /

Mais en tous ces deux points on trouvera sans comparaison le Roy d'Espagne surpasser le Roy de France, au moins si a mal faire on peut dire que l'un surpasser l'autre /

La puis sance du Roy d'Espagne est telle a ce païs, que sans y faire passer un Espagnol ny Italien, et moins d'uy ny sans aucun armée il peut exterminer la religion presque de tout ce païs, et peu de temps après de tout le reste de nos voisins

*seulement*  
Le nombre de peuple qui la favorise et qui est de sa religion surpasse infiniment quasi par tout, qui fera tout ce que luy sera commandé par l'Espagnol, comme il se voit journellement. Car si l'ennemy vient a gagner quelque ville ou part de païs sur nous, le peuple fait entièrement et facilement tout ce qu'il veut et aussi tost, et cela ne se peut dire du François. Car quand il luy a fallu faire justice, tout unanimement se sont bndez contre luy, les uns pour la religion, les autres pensant favoriser les Espagnols, comme l'expérience a monstré, que plusieurs qui croient plus vault contre luy, se sont rendus a l'Espagnol, et ont trahi le païs, combien qu'auront mal aduisés les tinsent pour les meilleurs, par ce qu'ils parloient si mal et si gardiment des François que fait l'auteur de cest script, mais la fin a monstré quelle estoit leur intention a servir de nous livrer aux Espagnols /

Les vieux officiers qui sont enroutés au païs portent a leurs costes au Roy d'Espagne, et tant de gens qui ont reçu plusieurs salaires, récompenses, desquels tout est plein, oultre cela, tant de hommes volontaires esquels venant en luy instant comme pigeons au

colombus, qui ne seroit seulement a la deuoion du Roy d'Espagne, mais aussi ses promoteurs, deliureurs et deturateurs de ses royaumes et seigneuries.

Pour ces raisons doncques on peut reconnoistre iudelle est la puis sance du Roy d'Espagne pour nous nuire, quand il a mesmes adans nous tous ces instrumens propres et acquisz pour nous destruire et biter et ruyner et en nos ames s'il peut, et au contraire s'il faut beaucoup que les Francois aient un tel pouuoir.

Je ne doute nay plus que la volonte tant de luy que de ses aduersaires ne soit eueillee par que la puis sance n'est grande.

Les Rois n'estiment iamais vne offense estre petite quand elle s'adresse a leurs personnes par reus qu'ils tiennent pour leurs subiects. C'est pourquoy ils tiennent leurs subiects qui ont attente quelque peu contre eux criminels de l'Esp. Maistre. Mais quand on s'oubsleuement tie et de si grande consequence aduient que celui que nous auons veu en ce pais, il n'y a sorte de reuueche qu'ils n'estiment contre les subiects. Car si nul n'a estre obmis de re qui peut estre appellee nul sur les Indes, qui ne luy deuouat aucun reconnoissance, que pouuons nous esperer de sa misericorde en ce pais.

Les principaux Officiers ont estre faicts prisonniers, ont estre ruynez, leurs biens saisez, les communs Officiers n'ont point de misericorde traitent les armes abbatus, aultres Princez prisonniers appellez contre la volonte au gouvernement, et depuis eueille par aultre a estre eueille pour Sagueur et finons nous que iamais il pardonnera toutes choses, celui dicit qui a traite pour petites fautes pretendues si cruellement les personnages de telle qualite et si illustres, que les Contes d'Ormont de Hornes, Marquis de Bage et Sagueur de Montigny, et qui a eueille a me perseruer et les mis si oultrageusement pour si peu de choses en comparais de ce qui a suivi.

Et quand Dieu me feroit la grace de me pouuoir Capres auoir appointe, retirer en quelque lieu de seurete, combien que ie ne voy point ou la puis se estre plus assurément qu'en ce pais, toutes fois ce nombre infini de peupes et de gens de bien qui ont embrasse la religion, et se sont opposez a ceste reuueche et tyrannie, en quel lieu se pourroit ils retirer.



Le Duc d'Alenc sortant de ce pais se vantoit d'auoir fait mourir  
par may de bourreau dix huit mil hommes. Que maintenant on compare  
ce qui auoit este fait par les habitants de ce pais au parauant la venue  
du Duc d'Alenc, auec ce qui est ensuiu, et de la qu'on iuge qu'elle  
sera la volonte d'vz Roy ciele et erte /

Quant aux particuliers, et primum lieu les Ecclesiastiques qui sont a  
nombre come locustes, demanderont leurs reuenus, leurs maisons, leurs  
membres, et apres les gentilshommes et autres sortez de gens ne les  
trouuant point, ne sera ce pas que paoureux gens de la religion de la  
paire, et mesmes a ceulx qui n'ont iamais prouffite d'vz Roy ?

Les Ecclesiastiques, Nobles et autres sont aulcuns raius, siuey by  
pretexu tel quel de religion, ont bruslez, penduz, noyez, banniz, et  
qui demourent seulement vz petit goust de religion, maintenant estent  
irritez ce que des gens se peussent estre, pensent nous qu'il se font  
plus misericordieux, veu qu'ils n'ont encores despoillee raius nature de  
leup, au contraire qu'elle est esueillee d'aduentage, come qui auoit  
cette sur vne fournaise d'vz ombraze vz grand mouuoau de bois /

On s'est de uis a dire que plusieurs ont passe mesure, ce qui est vray  
et les gens de bien et moderez scauent s'il y a de ma faulte ou non,  
Mais pensent nous que les Espaignols sçayent ou vauillent faire telles  
distinctions ? vns plus tost ne sera ce pas crime suffisant pour estre  
condamne, de dire qu'on est Eschizis ? dont lesuina la parte de la  
vie ou pour le moins la parte des biens /

Toutes ces choses resont a l'endroit des francois, car si on dit  
qu'ils ont le ruer mauvais contre raius de la religion, primumment  
ils ne sont pas toute tels, ce que sont les Espaignols et leurs aduerses,  
qui sont vniuersellement amemis, Les francois ne sont irritez, ils n'ont  
rien a demander de leurs biens, Les Espaignols au contraire /

Pour ces raisons il est aise a conceure, si pour ces dangers apparsus  
il est a raius de d'appointer auec les francois, come dit l'autre  
de ce discours, il est sans comparais plus a raius de toutes sortes  
auec l'Espaignol /

Ce pendant ce veuil bien assaure que iusques a present ce ne

me suis beaucoup impresse de suader aux Estats d'entre et tel  
traite. Mais plusieurs provinces et villes de consequence les proposent  
et faisant assés entendre ouvertement qu'il fault accorder a l'un  
l'un ou a l'autre. Je confesse que s'il fault des deux  
l'un, je consens plus tost a l'un que non pas a l'autre.

Et a ce que dessus i'adionste que Basray qui cognoist les affaires  
d'Espagne doit confesser que le Roy d'Espagne par forme et  
contraint pour maintenir sa monarchie, se fait comte au Pape, au  
l'Empereur et aultres Princes et Potentats papistes. Le Roy de  
France au contraire pour luy coupper les ailes se tra contraint de  
s'allier aults rois de la religion, et par ce moyen et les favoris ont  
par le moyen de leur aide impresse est le grandeur qui va remplissant  
la terre, come le Roy soy pret fist tout le semblable a l'Empereur  
Charles, lors qu'il sembloit qu'il dominoit seul a toute l'Europe.

Et sous lors les Princes de l'Empire personnes sages et bien resolluz  
firent tous deuoirs d'induire le Roy de France a une telle deliberation  
de laquelle dependoit un si grand bien pour toute la Germanie, jusques  
a se transporter et passer en France, au si une deuoir seroit de  
faire le semblable, mais au contraire come si nous et frons  
deplaisants de ce que ces deux Princes ne sont amuz ensemble contre  
nous, nous faisons tout ce qui est en nous pour les concorder par  
tous moyens a nous possibles, ne considerants leur force et leur  
infirmité.

Que si on vault aussi sçavoir de nre particularité et de nre maistrie,  
Je me tien a sçavoir que vous Mong<sup>n</sup> moy freres et moy aioné faitte  
de si bons offices au Roy et a l'Empereur, et que la memoire en  
est si avant imprimée en leurs cœurs, que jamais nous ne leur  
pourrons faire servir qui vault offencer la souueraineté, ce que le Roy  
desire et facey quelconque d'aprouver, ains plus tost lui respondre  
a toute extremité pour la defense de ses pais, de la religion et de  
la liberte, esperant que Dieu par quelque moyen que ce soit ne  
m'abandonnera point et une si iuste, et si necessaire querelle, dequoy  
Je le prie de tout moy reuer.

Fait a Orléans ce vng<sup>ts</sup> jour de Mars 1584.

Guille de Nassay